

**Rubrique 12.1**

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**LE 13 JUIN 2020**

**REPORT DU BUDGET 2020-2021**

**CONFIDENTIEL**

**TIRÉ À PART DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DES FINANCES**

**CFI-200430**

## REPORT DU BUDGET 2020-2021

### RECOMMANDATIONS

**R : 01-CFI-200430**

*« En raison des circonstances exceptionnelles entourant la pandémie de la COVID-19, que :*

#### Recommandation 1

*Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs (CGV) que l'adoption du budget de l'Université de Moncton soit reportée à la réunion régulière du CGV de septembre 2020. »*

#### Recommandation 2

*Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que la direction de l'Université prépare un budget pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 avril 2022 (19 mois) pour adoption à la réunion du Conseil des gouverneurs du 26 septembre 2020.*

#### Recommandation 3

*Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que jusqu'à l'adoption du budget 2020-2022, le Conseil des gouverneurs approuve les mesures budgétaires intérimaires suivantes à sa réunion du mois de juin :*

- 1. Les droits de scolarité et autres frais pour l'année universitaire 2020-2021 sont ceux présentés à l'Annexe 1.*
- 2. Les dépenses pour les salaires et avantages sociaux ne dépasseront pas 50 % des montants prévus au budget 2019-2020.*
- 3. Les dépenses non salariales pour assurer la continuité des opérations ne dépasseront pas 75 % des montants prévus au budget 2019-2020.*
- 4. Les dépenses d'infrastructure ne pourront pas dépasser les montants prévus à cet effet dans la subvention*

*restreinte de la CESPМ et dans le programme provincial d'entretien différé (PEDU).*

- 5. L'embauche de nouveau personnel administratif et de soutien et de personnel académique est suspendue, sauf exception approuvée par le Comité de budget du campus concerné.*
- 6. Tout renouvellement d'emplois contractuels du personnel administratif et de soutien et du personnel académique est conditionnel à la disponibilité des fonds et sur la base des besoins justifiés par la directrice, le directeur, la doyenne ou le doyen concerné.*
- 7. Tout engagement financier ne figurant pas au budget 2019-2020 devra être approuvé par le Comité de finance.*

**Recommandation 4**

*Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que la Direction de l'Université de Moncton présente des rapports budgétaires d'étapes aux réunions régulières du Comité de finance. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

VOIR ANNEXE 1 – Page suivante

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**ANALYSE COMPARATIVE DES FRAIS**  
**2020-2021 et 2019-2020**

	<u>2020-2021</u>	<u>2019-2020</u>	<u>Augmentation</u>
	\$	\$	\$
<b>1- DROITS DE SCOLARITÉ</b>			
<b>A - 1er cycle - Temps complet</b>			
A1 Étudiantes et étudiants canadiens	6 937	6 423	514
A2 Étudiantes et étudiants internationaux	12 713	11 771	942
A3 Étudiantes et étudiants de la Province du Nouveau-Brunswick inscrits à temps complet à l'Université en 2019-2020	6 187	6 066	121
<b>B - 1er cycle - Temps partiel - Taux par crédit de cours</b>			
B1 Étudiantes et étudiants canadiens	233	216	17
B2 Étudiantes et étudiants internationaux	423	392	31
<b>C - 2e et 3e cycles</b>			
C1 Étudiantes et étudiants canadiens - taux par crédit de cours	269	249	20
C2 Étudiantes et étudiants canadiens - taux par crédit de thèse ou mémoire	200	185	15
C3 Étudiantes et étudiants internationaux - taux par crédit de cours	468	433	35
C4 Étudiantes et étudiants internationaux - taux par crédit de thèse ou mémoire	392	363	29
C5 Étudiantes et étudiants en instance de thèse ou mémoire - taux par session	269	249	20
<b>2- FRAIS ACADÉMIQUES SUPPLÉMENTAIRES</b>			
<b>A - Programme de Baccalauréat en science infirmière</b>			
Formation clinique	540	500	40
<b>B - Cours par tutorat:</b>			
B1 Premier cycle - taux par cours	1 226	1 135	91
B2 Cycles supérieurs - taux par cours	1 346	1 246	100
<b>C - Frais relatifs aux programmes coopératifs - taux par stage</b>			
	950	880	70
<b>D - Frais technologiques</b>			
D1 Clientèle étudiante inscrite à temps complet, sauf aux programmes d'ingénierie	173	98	75
D2 Programmes d'ingénierie	418	343	75
<b>E - Frais afférents - Formation continue - cours à distance - taux par crédit de cours</b>			
	50	40	10
<b>F - Étudiantes et étudiants de troisième âge (60 ans et plus)</b>			
(Citoyens canadiens ou résidents permanents et habitant le Nouveau-Brunswick)		Gratuité de scolarité si intégrés à des cours existants	
<b>3- AUTRES FRAIS</b>			
<b>A - Stationnement - Campus de Moncton</b>			
A1 Étudiantes et étudiants	230	230	0
A2 Employées et employés	383	383	0
<b>B - Activités et installations culturelles et sportives</b>			
	50	75	(25)

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**ANALYSE COMPARATIVE DES FRAIS**  
**2020-2021 et 2019-2020**

	<u>2020-2021</u>	<u>2019-2020</u>	<u>Augmentation</u>
	\$	\$	\$
<b>3 - AUTRES FRAIS (SUITE)</b>			
C - Amélioration des infrastructures	50	0	50
D - Réussite étudiante	50	0	50
E - Étude de dossier			
E1 Étudiantes et étudiants canadiens	60	60	0
E2 Étudiantes et étudiants internationaux	160	160	0
(À noter: Si l'étudiante ou l'étudiant international s'inscrit à l'Université de Moncton, un montant de 100 \$ sera crédité au compte de l'étudiante ou de l'étudiant.)			
F - Frais d'impression	44	41	3
G - Remplacement - Carte d'identité	15	15	0
<b>4- LOGEMENT (Session automne-hiver) taux approuvés par le CGV-191207</b>			
<u>Campus de Moncton</u>			
A - Résidence Lafrance (studio)	5 173	5 173	0
B - Résidence Pierre-A.-Landry (studio)	5 812	5 726	86
C - Résidence Lefebvre			
C1 Type 1	3 809	3 809	0
C2 Type 2	4 308	4 308	0
C3 Studio - 3 chambres	3 978	3 978	0
C4 Studio - 2 chambres	4 820	4 820	0
C5 Studio - 2 chambres/salon	5 037	5 037	0
D - Résidence Médard-Collette	4 887	4 887	0
E - Résidences hors campus - taux par personne (150 et 160 Morton)			
E1 Groupe de 3 (2 chambres)	2 480	2 480	0
E2 Groupe de 2 (2 chambres)	3 786	3 786	0
E3 Groupe de 2 (1 chambre)	3 100	3 100	0
E4 Groupe de 1 (1 chambre)	6 276	6 276	0
F - Résidence hors campus - taux par personne (100 McLaughlin)			
F1 Groupe de 3 (2 chambres)	2 480	2 480	0
F2 Groupe de 2 (2 chambres)	3 786	3 786	0
F3 Groupe de 2 (1 chambre)	3 100	3 100	0
F4 Groupe de 1 (1 chambre)	6 214	6 214	0
G - Services alimentaires (veuillez communiquer avec les Services alimentaires pour information)			
<u>Campus d'Edmundston</u>			
A - Chambre simple	3 350	3 320	30
B - Studio	3 930	3 890	40
<u>Campus de Shippagan</u>			
A - Immeuble résidentiel - Groupe de 3	2 480	2 480	0
B - Immeuble résidentiel - Groupe de 2	3 790	3 730	60
C - Résidence Raymond-Chiasson	4 090	4 010	80
D - Résidence étudiante - 122, 8e Rue	3 270	3 240	30